

N/REF : 18/10/2024 9H21 C:000053 I:02476
V/REF : AC/C03618
V/Email reçu le Vendredi 18/10/2024 a 9H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. BAI
IMMEUBLE : BEL AIR -BAI
2-12, SQ FERNAND JACQ
1-3, RUE LEON MURY
35200 RENNES

Rennes, le 29 Octobre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 12 JACQ - LOCAL COMPTEUR 1ER ETAGE
MOTIF : FUITE DANS LOCAL COMPTEUR AU 1ER ÉTAGE
Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES COMPTEURS
CONSTAT: FUITE APRES COMPTEURS AU NIVEAU DU RACCORD APRES CLAPET
ANTIPOLLUTION
FERMETURE VANNE APPARTEMENT
VIDANGE RÉSEAU
DÉPOSE JOINT
NETTOYAGE
FOURNITURE ET POSE 2 JOINTS 20/27
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 29/10/24 a 14H12 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS033-Rempl.joints s/raccord.compt.eau	1	82,08	82,08
	TOTAL H.T.			82,08
	T.V.A. a 10,00%			8,20
	TOTAL T.T.C.En EURO			90,28

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.